

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE L'ANNÉE 2024

12 avril 2024, **DÉCISIONS REQUISES PAR COURRIEL**

PRÉSENCES

M. François Dornier
M. Raymond Lacroix
M. Serge Le Guellec
M. Alexandre Ouellet
M. Pierre-Luc Michaud
M. Kurt Vignola

PARTICIPE ÉGALEMENT À LA RENCONTRE

Mme Vicky Boucher, secrétaire générale

24-09.01 VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Constatant le quorum, les décisions requises par courriel sont confirmées à l'UNANIMITÉ.

24-09.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Décision requise pour la revue de l'ordre du jour en vue de son adoption.

Il est PROPOSÉ par Raymond Lacroix, APPUYÉ par Pierre-Luc Michaud et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

24-09.03 MANDAT POUR LES SERVICES DE SURVEILLANCE ACTIVE – SOC : POUR ADOPTION

Il est essentiel pour les établissements de prévenir et de maintenir l'intégrité et la sécurité des systèmes d'information. Dans ce contexte, les solutions de gestion des informations et des événements de sécurité (SIEM) jouent un rôle important dans la détection et l'analyse des menaces de sécurité, prévenant ainsi les impacts négatifs sur leurs opérations.

En ce sens, Collecto a mené des travaux en collaboration avec le Centre d'expertise Vigilance-Bouclier de la Fédération des cégeps, afin de soumettre un dossier d'achats regroupés pour sélectionner un prestataire de services pour l'acquisition de services professionnels de surveillance active (SOC). Ce mandat permettra la configuration, la mise en place et le support de la solution SIEM de Microsoft Sentinel. À cet effet, un appel d'offres sera publié sur le SEAO en avril 2024 par Collecto.

Le contrat sera valide pour une période de trois (3) ans (débutant en juin 2024) et pourra être renouvelé pour deux (2) périodes additionnelles d'un (1) an supplémentaire chacune. L'estimation des coûts d'implantation est de 6 000 \$ et les coûts de surveillance sont estimés au maximum à 30 000 \$ par année pour un total de 156 000 \$ pour la durée totale du contrat.

CONSIDÉRANT que le Collège souhaite augmenter la sécurité de ses actifs informationnels ;

CONSIDÉRANT que la surveillance active est un élément important dans l'atteinte de cet objectif ;

CONSIDÉRANT que la signature du mandat constitue un engagement officiel ;

Il est recommandé de mandater Collecto Services regroupés en éducation afin que le Cégep de Rimouski soit participant au mandat de services de surveillance active et autoriser en ce sens monsieur Mario Côté, coordonnateur du Service des technologies de l'information, à signer le mandat numéro PS470-2024 pour un montant maximal de 156 000 \$ pour la durée totale du contrat.

Il est PROPOSÉ par Serge Le Guellec, APPUYÉ par Alexandre Ouellet et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de mandater Collecto Services regroupés en éducation afin que le Cégep de Rimouski soit participant au mandat de services de surveillance active et autoriser en ce sens monsieur Mario Côté, coordonnateur du Service des technologies de l'information, à signer le mandat numéro PS470-2024 pour un montant maximal de 156 000 \$ pour la durée totale du contrat.

24-09.04 VARIA

Aucun sujet n'est discuté sur ce point.

24-09.05 LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est PROPOSÉ par Kurt Vignola et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever la séance.

SÉANCE EFFECTUÉE PAR COURRIEL

Le président
(M. François Dornier)

La secrétaire générale
(Mme Vicky Boucher)